

Olivet le 20 Octobre 2021

[REDACTED]
45160 Olivet
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'annulation de servitude d'alignement


Mairie d'Olivet
283 rue du Général-de-Gaulle
45160 Olivet

Madame, Monsieur le Commissaire du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la métropole d'Orléans, commune d'Olivet.

J'ai l'honneur de vous demander dans le cadre de la révisions du PLU 2021, l'abrogation de la servitude d'alignement situé rue de Pounelle 45160 OLIVET. En effet, aucun travaux n'a été entrepris depuis quarante ans, époque à laquelle remonte cette servitude. De plus, la politique urbaine de la ville et de la métropole a changé depuis.

J'envisage de faire refaire mon entrée située 112 rue de Pounelle, actuellement dans un très mauvais état, et la rénovation d'un logement. Or ces deux projets ne sont pas réalisables actuellement en raison de cette servitude d'alignement.

Dans l'attente d'une décision favorable de votre part, veuillez accepter Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[REDACTED]


Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
45160 OLIVET

Olivet, le 17 FEV. 2021

Laure
Poulin
Responsable du service
urbanisme

Objet : alignement

02 38 69 83 44
urba@olivet.fr

Monsieur,

LET 2021-053

J'accuse réception de votre courrier dans lequel vous évoquez le plan d'alignement de la rue de Pounelle qui impacte votre propriété.

Je vous informe que ce plan approuvé en avril 1886 est toujours en vigueur aujourd'hui et qu'il est annexé au plan local d'urbanisme (PLU) de la commune donc s'impose. Cela a pour conséquence une impossibilité d'effectuer des travaux de clôture dans l'épaisseur de cet alignement. Vous pouvez cependant, si cela est possible, envisager des travaux en retrait de cette servitude.

Par ailleurs, je vous informe que le PLU métropolitain est actuellement en cours d'élaboration et la suppression de certains plans d'alignement est à l'étude. Vous aurez prochainement la possibilité de consulter ces éléments et de vous exprimer dans le cadre de réunions publiques et lors de l'enquête publique qui pourrait se dérouler avant fin 2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire, le Maire-adjoint,
délégué à l'urbanisme, aux travaux,
et au patrimoine bâti,



Michel LECLERCQ



PRÉFET DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau du contrôle de légalité
et du conseil juridique

Orléans, le **27** JAN. 2021

RECOMMANDEE AVEC A.R

Madame, Monsieur,

Le 18 janvier 2021, j'ai accusé réception de votre lettre par laquelle vous m'interrogez sur la validité de la délibération du Conseil Municipal d'Olivet en date du 20 octobre 1980.

Je n'ai pas connaissance de délibération annulant ou modifiant cet acte qui est, dans ce cas, toujours effectif.

Néanmoins, pour plus de sécurité, je vous invite vivement à vous adresser directement à la mairie d'Olivet.

Je vous prie de, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet,
pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Thierry DEMARET


45160 OLIVET